



TP BONNE PRATIQUE BYOD (Bring Your Own Devices)

Quels outils peuvent être utilisables pour sécuriser un poste de travail ?

Avoir un antivirus payant comme:



Chiffrer ses données avec certains logiciels comme :



Quels outils peuvent être utilisables pour sécuriser un poste de travail ?

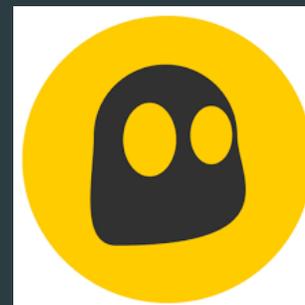
Avoir un pare-feu Les pare-feu réseau aident à prévenir les cyberattaques en appliquant des politiques qui empêchent le trafic non autorisé d'accéder à un réseau sécurisé



Ou encore avoir un VPN fourni par votre entreprise cela permet à la connexion Internet d'être chiffrée et d'avoir une meilleure sécurisation des données



Différent VPN pour particulier :



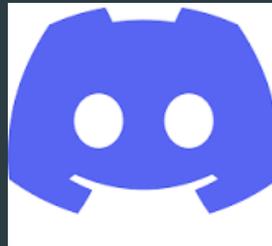
Quels outils ne peuvent être utilisables pour sécuriser un poste de travail ?

A l'inverse ne pas utiliser des outils qui n'ont pas vocation d'être utilisé sur un poste de travail comme :

Steam :



Discord :

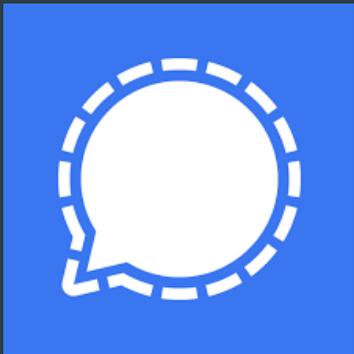


Etc.

Les outils de communication conseillé en entreprises :

Privilégiez des outils de communication textuel chiffré de bout en bout comme :

Signal :



Privilégiez aussi des outils de visioconférence qui respecte votre vie privée comme donné en cliquant sur cette image:



Rappel sur la politique de sécurité de mots de passe

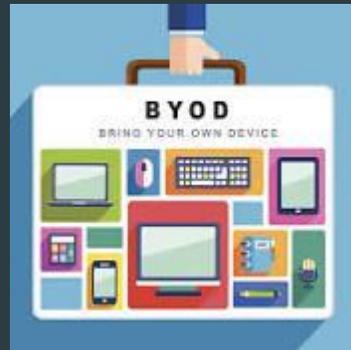
Rappel des politique de sécurité sur les mots de passe selon la CNIL :



- Changer le mot de passe de son administrateur de son routeur internet
- Ne pas utiliser des mots de passe courant (1234,admin, password, ...)
- Utiliser un mot de passe de au moins 12 caractères et y inclure des caractères spéciaux (!, @, #, \$, ...)
- Utiliser si possible de la double authentification

Sensibilisation des utilisateurs au BYOD

Cliquez sur cette image pour en apprendre plus sur le BYOD :



La différence entre les bonnes pratiques personnel et professionnel

Bonnes pratique personnel :

- Mettre à jour régulièrement ses logiciels
- Avoir une bonne gestion de ses mots de passe
- Sécuriser ses données en les chiffrant
- Utilisé un wifi sécurisé
- Faire usage d'antivirus

Bonnes pratiques professionnel :

- Être conforme à la politique de l'entreprise
- Être formé à la sécurité informatique
- Utilisation d'outils de communication sécurisée
- Utiliser des logiciels uniquement à fins professionnel

